



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LABELLE**



23 novembre 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le vingt-trois novembre deux-mille-dix-sept (23 novembre 2017) à dix-huit heures trente (18 h 30) à laquelle sont présents et forment quorum :

MME	La conseillère Louise Gaudreau
MM	Le conseiller Claude Nantel
	Le conseiller Patrice Charrette
	Le conseiller Gaétan Marier
	Le conseiller Yvan Guindon
	Le conseiller Michel Lefebvre

Sous la présidence du maire, monsieur Robert Bergeron. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

1. PRÉSENCES ET RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil étant tous présents, ceux-ci renoncent à l'avis de convocation, conformément aux dispositions de l'article 157 du *Code municipal du Québec*.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 18 h 30.

3. RÉS. 328.11.2017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par la conseillère Louise Gaudreau
APPUYÉE par le conseiller Gaétan Marier
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
23 NOVEMBRE 2017
À 18 H 30**

ORDRE DU JOUR

- 1. Présences et renonciation à l'avis de convocation**
- 2. Ouverture de la séance**



3. Adoption de l'ordre du jour

4. Administration, finances et ressources humaines

4.1 Lettre d'entente numéro 2017-04 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3412;

5. Période de questions et réponses

6. Levée de la séance

Adoptée

4.1 RÉS. 329.11.2017 LETTRE D'ENTENTE NUMÉRO 2017-04 AVEC LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 3412

Il est PROPOSÉ par le conseiller Patrice Charette
APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la signature de la lettre d'entente numéro 2017-04 portant sur la garde effectuée par les employés du Service des travaux publics avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3412.

Adoptée

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

Aucun citoyen n'est présent.

6. RÉS. 330.11.2017 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est PROPOSÉ par le conseiller Yvan Guindon
APPUYÉ par le conseiller Claude Nantel
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 18 h 40.

Adoptée

_____(original signé)_____
Robert Bergeron
Maire

_____(original signé)_____
Claire Coulombe
Secrétaire-trésorière et
directrice générale

Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_____(original signé)_____
Robert Bergeron
Maire